

CONSEIL D'ARRONDISSEMENT DE VERDUN – 18 AVRIL 2005

Une séance spéciale du conseil d'arrondissement de Verdun est tenue le lundi 18 avril 2005 à 10 h, à la salle 205, arrondissement de Verdun.

SONT PRÉSENTS : Monsieur Georges Bossé, maire de l'arrondissement, madame la conseillère Ginette Marotte ainsi que messieurs les conseillers Laurent Dugas, Claude Trudel et John Gallagher.

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS : Monsieur Gilles Baril, directeur de l'arrondissement,
Monsieur Pierre Boutin, directeur, Travaux publics,
Monsieur Dany Tremblay, directeur, Aménagement urbain et services aux entreprises,
Monsieur René Breton, directeur, Culture, sports, loisirs et développement social,
Madame Lucie Boulais, directrice, Services administratifs,
Madame Francine Morin, responsable du protocole et des relations publiques,
Madame Louise Hébert, secrétaire du conseil d'arrondissement et directrice du bureau d'arrondissement.

PÉRIODE DE QUESTIONS

La période de questions n'a pas lieu étant donné l'absence d'un auditoire.

CA05 210165

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Ginette Marotte
APPUYÉ par le conseiller Claude Trudel

ET UNANIMEMENT

RÉSOLU D'adopter l'ordre du jour de la séance spéciale du conseil d'arrondissement tenue le lundi 18 avril 2005.

GDD 1052200018

CA05 210166

OCTROI DU CONTRAT POUR LA FOURNITURE DE SERVICES DE SURVEILLANCE DU TERRITOIRE DE L'ARRONDISSEMENT DE VERDUN DANS LE CADRE DE L'APPEL D'OFFRES PUBLIC S05/005 À LA COMPAGNIE BUREAU CANADIEN D'INVESTIGATIONS ET D'AJUSTEMENTS INC. AU MONTANT DE 4 043 336,92 \$, TOUTES TAXES INCLUSES, POUR UNE DURÉE DE CINQ (5) ANS SOIT DU 1^{ER} MAI 2005 AU 30 AVRIL 2010.

ATTENDU QUE des soumissions ont été demandées par la publication d'un avis d'appel d'offres dans les journaux (Journal de Montréal et Journal Constructo), le 26 mars 2005, ainsi que dans le système électronique d'appel d'offres SEAO, pour la fourniture de services de surveillance dans l'arrondissement de Verdun du 1er mai 2005 au 30 avril 2010;

ATTENDU QUE les soumissions suivantes ont été reçues et ouvertes publiquement le 12 avril 2005 à 10 h 30 :

Sécurité et protection Sec-Pro inc.:	4 151 590,70 \$
Sécurité et investigation Cartier ltée:	4 128 188,54 \$
Bureau canadien d'investigations et d'ajustements inc.:	4 043 336,92 \$.

ATTENDU QUE les soumissions ont été vérifiées par la Direction de l'aménagement et des services aux entreprises.

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Ginette Marotte
 APPUYÉ par le conseiller Claude Trudel
 ET UNANIMEMENT
 RÉSOLU comme suit :

1. QUE l'offre de fourniture de services pour la surveillance du territoire par la compagnie Bureau canadien d'investigations et d'ajustements inc. soit acceptée pour la période du 1er mai 2005 au 30 avril 2010;
2. D'autoriser une dépense de 4 043 336,92 \$, toutes taxes incluses, pour une période de cinq (5) ans incluant une clause de résiliation de 30 jours;
3. D'imputer cette dépense comme suit du 1er mai 2005 au 31 décembre 2005:

Postes	Description	Contrat \$ (taxes incluses)	Crédits \$ net
02-810-03-492	Travaux publics	112 291,31 \$	105 457,67 \$
02-810-01-492	Mairie	1 195,93 \$	1 123,15 \$
02-810-04-492	Centre culturel	8 937,99 \$	8 394,06 \$
02-810-07-492	Elgar	26 247,46 \$	24 650,14 \$
02-291- *	Patrouille	373 192,37 \$	350 481,25 \$
02-291-01-492	Neige	17 246,54 \$	16 196,98 \$
Total		539 111,59 \$	506 303,25 \$

Répartition	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Contrat	539 112\$	808 667\$	808 667\$	808 667\$	808 667\$	808 667\$
Crédits	506 303\$	759 455\$	759 455\$	759 455\$	759 455\$	759 455\$

Certificat du trésorier n° CTA1052180002

GDD 1052180002

CA05 210167**DÉPÔT DU BILAN 2004 DE L'APPLICATION DU RÈGLEMENT 04-041 RELATIF AUX PESTICIDES DE L'ARRONDISSEMENT DE VERDUN.**

IL EST PROPOSÉ par le conseiller John Gallagher
 APPUYÉ par le conseiller Laurent Dugas

ET UNANIMEMENT

RÉSOLU D'accepter le dépôt du bilan 2004 sur l'utilisation des pesticides sur son territoire et de l'acheminer au conseil municipal, tel que prévu par le sous-paragraphe 2 de l'article 3.2 du règlement 04-041 relatif à l'utilisation de pesticides.

GDD 1052194021

CA05 210168**OCTROI DU CONTRAT C05/007 AU CONCESSIONNAIRE DENIS BRETON CHEVROLET OLDSMOBILE LTEE AU MONTANT DE 57 499,85 \$, TOUTES TAXES INCLUSES, POUR L'ACHAT D'UNE CAMIONNETTE À CABINE RÉGULIÈRE AVEC BOÎTE DE FIBRE DE VERRE.**

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Laurent Dugas
 APPUYÉ par la conseillère Ginette Marotte

ET UNANIMEMENT

RÉSOLU comme suit :

1. D'autoriser une dépense de 57 499,85 \$ pour l'achat d'une camionnette à cabine régulière avec boîte de fibre de verre, le cas échéant;
2. D'accorder au concessionnaire Denis Breton Chevrolet Oldsmobile Itée la commande au montant de 57 499,85 \$, toutes taxes incluses, au prix de sa soumission, conformément à l'appel de propositions sur invitation C05/007;
3. D'imputer cette dépense tel que ci-dessous :

Provenance : 014-3-6800000083-05782

Imputation : Emprunt autorisé par le règlement RCA05 210003 (05-782)

Projet	Sous-projet	Crédits	Contrat
68512	0568512001	54 000,62 \$	57 499,85 \$

Certificat du trésorier n° CTC1053678001

GDD 1053678001

CA05 210169

OCTROYER LE CONTRAT POUR L'ACHAT DE CHAPITEAU À LA COMPAGNIE FIESTA TENTES LIMITÉE AU MONTANT DE 52 123,58 \$, TOUTES TAXES INCLUSES, QUI SERVIRA POUR LES PROJETS D'ANIMATION ESTIVALE ET AUTORISER LE FINANCEMENT DE CETTE DÉPENSE PAR LE FONDS DE ROULEMENT ET LE REMBOURSEMENT SUR UNE PÉRIODE DE CINQ (5) ANS.

CONSIDÉRANT QUE nous avons procédé à l'analyse des propositions sur invitation pour l'achat de chapiteaux.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Laurent Dugas
 APPUYÉ par le conseiller Claude Trudel
 ET UNANIMEMENT
 RÉSOLU comme suit :

1. D'autoriser une dépense de 52 123,58 \$, toutes taxes incluses, pour la fourniture, la livraison et l'installation de trois chapiteaux au parc Elgar, au parc Therrien et près du Natatorium;
2. D'accorder à la compagnie Fiesta Tentes Ltée le contrat au montant de 52 123,58 \$.
3. D'autoriser le financement de cette dépense par le fonds de roulement et le remboursement sur une période de cinq (5) ans;
4. D'imputer cette dépense comme suit:

Poste	Crédits	Contrat
12-321-05-001	48 951,53 \$	52 123,58 \$

Certificat du trésorier n° CTA1053397004

GDD 1053397004

CA05 210170

MODIFIER LA LISTE DES PROJETS ET LES BUDGETS AFFECTÉS AU PROGRAMME DE RENOUVEAU URBAIN AINSI QUE MODIFIER L'IMPUTATION BUDGÉTAIRE RELATIVE À LA CONSTRUCTION DU BOULEVARD DU CERF-VOLANT TEL QU'ADOPTÉ PAR LA RÉOLUTION CA04 210392.

ATTENDU QUE la résolution CA04 210392 octroyait le contrat pour les travaux dans le cadre du projet du boulevard du Cerf-Volant et appropriait l'ensemble des montants disponibles dans le cadre du Programme de renouveau urbain pour ce projet;

ATTENDU QU'un transfert d'affectation des dépenses entre le renouveau urbain et le projet structurant rend disponible une somme résiduelle de 1 285 696,74 \$;

ATTENDU QUE l'arrondissement désire améliorer le mobilier urbain sur la rue Wellington tout en continuant le programme de rénovation des façades.

ATTENDU QUE, vu le manque de fonds disponibles, il y a une nécessité de renflouer le programme de Rénovation commerciale du secteur de la rue de l'Église et des secteurs anciens car les 300 000 \$ prévus pour le programme de rénovation de façades ont déjà été imputés et dépensés et que l'arrondissement dispose d'une liste de projets en attente de subventions.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Claude Trudel
 APPUYÉ par le conseiller John Gallagher
 ET UNANIMEMENT
 RÉSOLU comme suit :

1. D'autoriser une affectation du surplus de 1 285 696,74 \$ du poste 05-990-01-000 pour financer temporairement cette modification de l'engagement. Cette réaffectation sera renversée dès que le corporatif aura approuvé les projets structurants pour l'année 2005.
2. DE liquider en partie l'engagement généré par le CTC1042183014 tel que ci-dessous :

Provenance : 014-3-6820490005-02238

Imputation

Emprunt autorisé par le règlement : 02-238

Projet	Sous-projet	Crédits	Contrat
16512	5016512000	1 285 696,74 \$	1 369 009,65 \$

3. D'imputer maintenant cette dépense tel que ci-dessous :

Provenance : 05-990-01-000 (surplus)

Imputation

Emprunt autorisé par le règlement : 09998

Projet	Sous-projet	Crédits	Contrat
10612	0410612001	1 285 696,74 \$	1 369 009,65 \$

4. D'entériner le projet de modification au Contrat de renouveau urbain (Annexe A, liste des interventions), visant à effectuer les virements nécessaires pour retourner les crédits disponibles du budget du boulevard du Cerf-Volant au projet de Rénovation commerciale du secteur de la rue de l'Église et des secteurs anciens et d'Amélioration du mobilier urbain.

Diminution du sous-projet	5016512000	1 285 000 \$
Augmentation du sous-projet	5126512000	600 000 \$
Augmentation du sous-projet	5034512000	685 000 \$

Certificat du trésorier n° CTA1052194022, CTC1052194022

GDD 1052194022

LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Claude Trudel
 APPUYÉ par la conseillère Ginette Marotte
 ET UNANIMEMENT
 RÉSOLU QUE la séance soit levée à 10 h 30.

PRÉSIDENT

SECRÉTAIRE